



TELEDON
Don de soi - Don de vie

Prochain Télédon du 3 au 20 mai 2017



Chaque année en Belgique, des centaines de personnes décèdent par défaut de don d'organes ou de sang !

Le don d'organes :

Chaque année en Belgique quelque 1.300 patients ont besoin d'une greffe pour guérir. Seuls 2/3 d'entre eux vont recevoir un organe, 1/3 soit quelque 400 personnes vont malheureusement décéder faute de disponibilité d'un organe. Avoir besoin d'un organe, ça peut vous arriver à vous ou à un de vos proches.

Vous pouvez décider librement que le jour de votre décès, vous soyez donneur de vie à d'autres, en mettant vos organes à disposition, quel magnifique geste !

Pour ce faire, c'est simple, il vous suffit de le dire à vos proches qui s'attacheront à exercer votre souhait. Vous pouvez ensuite aussi enregistrer votre volonté dans votre commune pour que votre volonté soit reprise dans un fichier qui pourra être consulté par le corps médical.

4 façons d'émettre votre volonté de devenir donneur d'organes et/ou de sang :

- sur le site internet : www.teledon.be
- par téléphone : 0800 355 44
- dans votre commune : au service population/état civil
- dans les collectes de sang dans toute la Wallonie, à Bruxelles et en Région germanophone.

Devenir ambassadeur du Télédon :

Vous souhaitez contribuer à la réussite du TELEDON, que vous soyez un particulier, une association, un club sportif, une entreprise,... vous pouvez vous engager en parlant autour de vous au TELEDON et de l'importance de mettre ses organes à disposition ou de devenir donneur de sang et ainsi faire tourner le compteur des dons de vie du TELEDON...

Toute l'info sur www.teledon.be espace « devenir ambassadeur »

Grande émission de télévision de clôture en direct sur toutes les télé locales de Wallonie et Bruxelles le samedi 20 mai 2017

La commune sera ouverte le samedi 13 mai 2017 au matin principalement pour cette opération.